

Nombre de conseillers élus :

15

Séance ordinaire du 21 mai 2012

à 20h30

Conseillers en fonction :

13

Sous la Présidence de M Gérard ADOLPH, Maire

Conseillers présents et  
représentés :

10

**Membres présents** : MM BAAS René, BERNHARD Lucien, EYDER  
Cyriaque, FOESSER Christian, KRAUTH Yves, MULLER Marc,  
MUNCH Cédric, STAERK Guy, WEBER Jean-Marc .

**Absent excusé** : M SCHNEIDER Marc

**Absent non excusé** : Mme SEYFRITZ Solange ; M WILT Frédéric

**Secrétaire de Séance** : M Guy STAERK

**Date de convocation : 14 mai 2012**

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire sollicite le rajout de 1 point à l'ordre du jour de la présente séance, à savoir :

- Acceptation de chèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte ce rajout.

#### **41/12 : AMENAGEMENT CAVEAU COMMUNAL : attribution marché de travaux complémentaires**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil que dans le cadre des travaux de création d'un caveau communal, des travaux complémentaires essentiellement liés à la finition du sol et à l'installation d'un chauffage devaient être entrepris. Une procédure de marché adapté a ainsi été lancée pour 4 lots complémentaires.

#### **Le Conseil Municipal,**

- Vu** la délibération 37/09 prise en date du 27 mai 2009 portant sur le projet de réhabilitation du bâtiment du Presbytère sis 6 place Saint Cyriaque à ALTORF et confiant l'opération à la Société Intercommunale de Construction «Le Foyer de la Basse Bruche » - SEM, à MOLSHEIM.
- Vu** les délibérations n° 44/09 et 99/09 prises par le Conseil Municipal en date des 1er juillet et 17 décembre 2009 portant sur la conclusion d'un bail avec la Société Intercommunale de Construction «Le Foyer de la Basse Bruche » - SEM, à MOLSHEIM ainsi que sur la sollicitation d'aides financières
- CONSIDERANT** que le bail stipule que la Commune se réserve expressément la jouissance gratuite de certains locaux, en partie destinés au culte et pour le reste destinés à la création d'un caveau communal
- Vu** la délibération n° 87/10 prise en date du 20 octobre 2010 portant sur l'adoption de l'avant projet
- Vu** la délibération n° 53/11 prise en date du 24 août 2011 portant sur le lancement de la procédure par la publication d'un appel d'offre en application des articles du Code des Marchés Publics pour la dévolution des travaux
- Vu** la délibération n° 62/11 prise en date du 3 octobre 2011 portant sur l'attribution des lots liés à la création du caveau communal

Entendu les explications données par Monsieur le Maire et sur proposition de la Commission d'Appel

d'Offres

**Après délibération,  
A l'unanimité des membres présents et représentés**

- **PREND ACTE** de l'attribution des lots complémentaires comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Estimatif HT</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant marché HT</b>
15 Béton d'enrobage de plancher	<b>5 800,00 €</b>	BILGER 67120 DORLISHEIM	<b>5 800,00 €</b>
16 Polissage de béton	<b>5 510,00 €</b>	DE SABLE ET COULEURS 67118 GEISPOLSHHEIM	<b>5 872,50 €</b>
17 Chauffage au sol	<b>8 525,00 €</b>	JUKI 67190 STILL	<b>10 500,00 €</b>
18 Eclairage	<b>16 843,00 €</b>	ILLER Electricité 67120 DACHSTEIN	<b>16 561,49 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 678,00 €</b>	<b>TOTAL ATTRIBUE</b>	<b>38 733,99 €</b>

- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012

#### **42/12 TRAVAUX BERGE ETANG**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil qu'il a été constaté un affaissement du mur situé au droit de la prise d'eau de l'étang et qu'il convient par conséquent d'entreprendre des travaux de mise en sécurité de cette partie du site.

**Le Conseil Municipal,**

**Entendu les explications données par Monsieur le Maire et après concertation avec les membres du comité de pêche d'Altorf,**

**Après délibération,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **DECIDE** de confier les travaux d'aménagement et de mise en sécurité du mur situé en aval de l'étang au Parc Départemental d'Erstein pour un montant global de 4 307,00 € HT.
- **PREND ACTE** que cette opération inclut l'aménagement d'une frayère de part et d'autre de l'entrée d'eau
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires sont inscrits à la section investissement du budget primitif 2012

#### **43/12 CONTRAT CAE**

**Le Conseil Municipal,**

- Vu** la loi n° 2008-1249 du 01/12/2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,
- Vu** le décret n° 2009-1442 du 25/11/2009 relatif au contrat unique d'insertion
- Vu** le décret n° 2010-94 du 22 janvier 2010 relatif aux modalités de mise en œuvre des périodes

- d'immersion dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi
- Vu** la délibération n° 56/07 prise en date du 20 août 2007 portant sur la création d'un poste contractuel d'agent des écoles maternelles sous la forme d'un contrat aidé
- Vu** la délibération n° 40/11 prise en date du 23 mai 2011 portant sur le renouvellement du poste contractuel d'agent des écoles maternelles sous la forme d'un contrat aidé
- Considérant** que ce contrat arrive à sa fin le 14 juin 2012 et qu'après accord entre les différentes parties il ne sera pas renouvelé pour l'agent en fonction
- Considérant** la demande de Madame la Directrice du Groupe scolaire sollicitant la reconduction d'un poste

**Après débat sur la suite à donner à cette demande**

**Après délibération  
A l'unanimité des membres présents**

- **DECIDE** de créer un nouveau poste sous la forme d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi d'une durée de 6 mois, renouvelable, dans la limite d'une durée totale de 24 mois,
- **FIXE** la durée hebdomadaire de service à 25 heures
- **FIXE** la base de rémunération de l'agent à 20 heures de service par semaine toute l'année, pour un travail effectif de 25 heures réparties sur 4 jours par semaine pendant la seule année scolaire, en application de l'arrêté ministériel du 11 juillet 2003 fixant les congés scolaires,
- **FIXE** le montant du salaire à une rémunération égale au produit du montant du salaire minimum de croissance par le nombre d'heures de travail par semaine sur l'année, soit 20 heures
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et notamment la convention avec l'Etat
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012

**44/12 ACCEPTATION DE CHEQUE**

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
à l'unanimité des membres présents  
DECIDE D'ACCEPTER**

- le chèque d'un montant de 3 329,50 € émis par la société d'assurances GROUPAMA en règlement d'un sinistre survenu au club house football le 11 novembre 2011.

**45/12 DIVERS**

Monsieur le Maire apporte les informations suivantes :

**Structure Périscolaire :**

Le rapport établi par une Conseillère du service « Jeunesse et Sports » de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale suite à son passage pour contrôle à la structure périscolaire « Pomme de Pic » fait apparaître un problème de locaux (conception, aménagements). Après une réunion de travail en présence de l'OPAL, gestionnaire de la structure, la Commune va devoir réfléchir à des démarches à entreprendre pour adapter les locaux aux exigences requises.

Rentrée 2012 : suite aux inscriptions enregistrées par l'OPAL, le seuil d'accueil sera dépassé les mardis (3 enfants) et jeudis (1 enfant). La Commune va devoir appliquer les critères de priorité d'inscription définis lors d'une précédente séance par le Conseil Municipal.

**Concert cantarelle de Courchelettes :**

La Commune d'Altorf accueillera le samedi 26 mai prochain la cantarelle de Courchelette qui se produira en

concert à l'Abbatiale à 19h30. Tout le Conseil Municipal est convié au concert ainsi qu'à la réception qui sera donnée à l'issue de ce dernier au jardin du cloître.

Réunion associations :

Une seconde réunion est programmée le vendredi 25 mai 2012. Monsieur le Maire proposera à l'ensemble des associations d'organiser un déjeuner champêtre à côté de la Maison du Temps Libre le 14 juillet 2012 après la cérémonie officielle. Il préparera également le déplacement à Courchelettes le 9 septembre prochain pour la fête de Mirmelène.

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Signature</b>	<b>Nom -Prénom</b>	<b>Signature</b>
ADOLPH Gérard		KRAUTH Yves	
BAAS René		MULLER Marc	
BERNHARD Lucien		MUNCH Cédric	
EYDER Cyriaque		SCHNEIDER Marc	
STAERK Guy		SEYFRITZ Solange	
FOESSER Christian		WEBER Jean-Marc	
		WILT Frédéric	